

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Année 2024
Séance du 15 octobre 2024

N°18

**Objet : Adhésion et cotisation à
l'association « Vélo Loisir
Provence » - année 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le huit du mois d'octobre 2024, s'est réuni au Palais des Congrès de DIGNE-LES-BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : Patrick VIVOS

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne (à partir du rapport n°5), ARENA Antoine (jusqu'au rapport n°27), AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BELMONTE Sylvie, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n° 35), OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SEJOURNE Daniel, SERY Marie José, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (à partir du rapport n°5), VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
SAVORNIN Béatrice a donné pouvoir à GRANOUX Nellie

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas (à partir du rapport n° 5)
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
GONCALVES Gilles a donné pouvoir à PEREIRA Georges
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien a donné pouvoir à SERY Marie-José
PIERI Bernard a donné pouvoir à KUHN Francis
SANCHEZ Pierre Bernard a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
SOLTANI Boulares a donné pouvoir à BLANC Michel
TOUSSAINT Carole a donné pouvoir à BONDIL Marc

Etaient excusés :

AUZET Guy, BALIQUE François, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BOGHOSSIAN Alex, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PAUL Gilles, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :

L'association « Vélo Loisir Provence » existe depuis 1996. Elle a pour but de développer, accompagner et promouvoir le tourisme à vélo, sous toutes ses pratiques, en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle rassemble les prestataires touristiques riverains des itinéraires du « Luberon à Vélo » et du « Verdon à Vélo », soit plus de 250 adhérents (prestataires touristiques, offices de tourisme, collectivités locales).

Elle travaille activement depuis 2013 au développement, à la structuration et à la promotion du tourisme à vélo (grand tour et petites boucles) sur le territoire du Grand Verdon, en partenariat avec le Parc naturel régional du Verdon. Quatre communes de Provence Alpes Agglomération sont directement concernées par ces actions (Moustiers-Sainte-Marie, Sainte-Croix du Verdon, Saint-Jurs, Majastres) et la commune de Digne-les-Bains est ville porte du Parc naturel régional du Verdon.

Les actions menées par l'association sur le territoire de PAA se déclinent en 4 axes principaux :

- Réflexion sur le développement des aménagements, des équipements et infrastructures autour du « Tour du Verdon à vélo » et connexions avec l'itinéraire « La Durance à vélo »
 - Animation et suivi du développement du Tour du Verdon à vélo
 - Accompagnement au développement de projets de boucle de découverte,
 - Accompagnement à l'amélioration des équipements publics et leur valorisation
 - Sensibilisation au développement de l'intermodalité
 - Développement de l'EuroVelo 8, de la Durance à vélo et valorisation des liaisons
- Structuration et développement de l'offre et des services, à travers la marque « Accueil Vélo » sur le périmètre des communes adhérentes au Parc naturel régional du Verdon
 - Qualification et déploiement de la marque « Accueil vélo » sur les communes adhérentes au PNR du Verdon
 - Animation du réseau par l'organisation d'animations (éducteurs, commercialisation...)
 - Sensibilisation du réseau de professionnels, prescripteurs, personnel Offices de Tourisme, élus
 - Accompagnement des porteurs de projet
 - Appui à la conception et commercialisation d'offres vélo
- Communication et promotion du réseau et des itinéraires (sur le périmètre géographique concerné par les itinéraires du Verdon à vélo)
 - Edition et diffusion de la documentation et autres outils de communication
 - Animation du site internet et des réseaux sociaux
 - Contribution thématique à la base de données touristique APIDAE
 - Accueil Presse / Tour Opérateur / Bloggeurs
 - Présence à des salons grand public et des forums spécialisés
 - Partenariats Chemins des Parcs

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées
A l'unanimité
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,


Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,


Patrick VIVOS

PUBLIE LE : 05 NOV. 2024

REÇU EN PREFECTURE

le 04/11/2024

Application agréée E-legalite.com

- Expertise et veille sur l'évolution des pratiques
 - Participations aux animations organisées sur le territoire et aux réunions sur la mobilité
 - Conduite d'une enquête « pratiques et clientèles vélo » auprès des professionnels
 - Veille sur l'évolution de la marque « Accueil vélo »
 - Lien avec les Conseils Départementaux 83, 04 et 84
 - Lien avec France vélo Tourisme, le Conseil Régional et la filière régionale vélo

Les actions portées par Vélo Loisirs Provence sont en cohérence avec la stratégie définie dans le cadre du schéma des activités Outdoor de Provence Alpes Agglomération. En effet, la filière vélo est une des filières phare de notre territoire : « le cyclotourisme et le vélo loisirs sont des activités fortement attendues par les clientèles touristiques et restant à structurer sur notre territoire ».

Les actions proposées par l'association correspondent à celles envisagées dans le cadre de notre schéma Outdoor :

- animer un réseaux d'acteurs locaux (action 4),
- poursuivre la communication et la commercialisation de produits outdoor (action 7),
- développer des produits vers un public moins sportifs (action 10),
- qualifier l'accueil sur les itinéraires (action 11)

Le territoire de PAA n'étant que partiellement couvert par le périmètre d'intervention de l'association Vélo Loisirs Provence (secteur Verdon) il est proposé par l'association une cotisation minorée à 2500 € en cas d'adhésion.

Il est proposé d'adhérer à l'association et de s'acquitter d'une cotisation, au titre de l'année 2024, d'un montant de 2 500 €.

En outre, conformément à l'article 5 des statuts de l'association, il convient de désigner un représentant de PAA au sein de l'assemblée générale.

La candidature de Nathalie ESCLAPEZ est proposée en séance,

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule candidature ayant été déposée pour le siège à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement.

Il est proposé :

- D'approuver l'adhésion à l'association Vélo Loisirs Provence et la cotisation d'un montant de 2 500 € pour l'année 2024
- De désigner Nathalie ESCLAPEZ pour représenter PAA au sein de l'association.